

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 5 juillet 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

2017 R 11 G Désignation de représentants de la Ville de Paris au sein du Port autonome de Paris.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, en date du 20 juin 2017 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter la Ville de Paris au sein du Port autonome de Paris (Conseil d'Administration) :

- Monsieur Jean-Louis MISSIKA en remplacement de Madame Pénélope KOMITES, désignée les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2014

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO